

Concours/Examen : professionnel IAE Épreuve : admissibilité N° sujet : 1Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : forêt Mise en valeur de la forêt**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Note à destination du préfet de la région R
sau conseil du responsable du service régional de
 la forêt et du Bois de la DRAAF

Objet: préparation visite ministérielle - Présentation
 des enjeux locaux de la filière forêt-Bois -
 Concertation pour éventuels conflits d'usage

Depuis 10 ans, la capacité de stockage
 des peuplements forestiers français est divisé
 par 2. L'augmentation de leur vulnérabilité
 et dépérissement face aux changements climatiques
 en est la principale cause. L'ensemble des acteurs
 de la filière FORÊT-BOIS s'intéresse sur les manières
 d'adapter nos peuplements et ainsi de les
 maintenir tout en répondant aux attentes
 économiques, écologiques et sociales de l'ensemble
 de la société. L'aide au renouvellement des
 peuplements forestiers grâce au plan de relance
 proposé par l'Etat est l'un des outils

permettant de répondre à cette problématique. Sa mise en œuvre pose cependant question, en particulier à des associations locales d'usagers de la forêt.

Afin de permettre une meilleure compréhension et de répondre aux attentes de chacun des acteurs, cette note présente :

- tout d'abord, la politique de renouvellement des peuplements, ses atouts et contraintes ;
- dans un deuxième temps, les enjeux de la filière BOIS FORÊT face aux changements climatiques et aux évolutions des attentes économiques, écologiques et sociétales,
- enfin, des ~~exem~~ propositions de modalités de concertation.

I. Plan de Relance - Renouvellement des peuplements forestiers

A. Définition

Grâce au "Plan France 2030", le gouvernement souhaite accompagner les propriétaires et gestionnaires dans le renouvellement des peuplements forestiers identifiés comme sinistrés, vulnérables ou

faibles Dans le cadre des changements climatiques, ces peuplements, déjà touchés ^{pour certains} par les conséquences des sécheresses successives et par les attaques de ravageurs ou agents pathogènes (scolytes des épicéas communs ou nématode dans les peuplements de pins maritimes) (~~pour certains~~), ou ayant un fort potentiel au dépérissement (essences vulnérables non adaptées au futur climat localement ou peuplement 'pauvre' d'un point de vue densité de tiges et potentialité forestière), sont amenés à être transformés en peuplement plus résistant et résilient.

Pour ce faire, deux solutions sylvicoles sont envisagées : - la coupe rase suivie d'une plantation d'essences forestières plus adaptées

- la régénération naturelle permettant de sélectionner dans les semis installés, les essences les plus adaptées aux contextes locaux.

Dans les deux cas, une phase (~~de mise~~) d'ouverture de la parcelle forestière est indispensable.

~~Cette phase~~ à des avantages et des inconvénients.

Ces solutions ont

B- Avantages et inconvénients

Pour sécuriser les services économiques, écologiques et climatiques et sociaux rendus par les forêts affectées par les changements climatiques, le renouvellement par plantation permet de reconstituer les forêts sinistrées, d'adapter les peuplements vulnérables,

d'améliorer les peuplements pauvres grâce à la migration assistée. La régénération naturelle permet aussi de sélectionner les essences localement adaptées (outils d'aide à la décision: CLINESSENCE).

L'objectif d'augmenter les capacités de stockage peut ainsi être envisagé.

Les autres avantages sont l'optimisation des récoltes et des travaux par la mécanisation accrue.

Cette mécanisation permet une meilleure productivité technique, dans la logistique et économique.

Cependant, cette phase de renouvellement par une ouverture soudaine des peuplements entraînent aussi des inconvénients écologiques:

- sur le cycle de l'eau: avec une augmentation des nitrates par ruissellement, ~~et~~ des matières organiques (de 18 à 66%) et des sédiments (+700%) car il n'y a plus de barrières naturelles.

- sur la qualité des sols: le compactage des sols lié à la mécanisation entraîne une baisse de la biomasse microbienne et de la croissance des arbres donc de la fertilité des sols.

- sur les écosystèmes de manière plus générale: avec une augmentation des inondations, des menaces incendies et une baisse de la diversité faunistique et floristique.

Le changement brutal du paysage a aussi un impact important sur les utilisateurs et

Concours/Examen : professionnel IAE Épreuve : admissibilité N° sujet : 1

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : Forêt Mise en valeur de la forêt

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

usagers de la forêt.

II - Enjeux de la filière FORÊT-BOISA - face aux changements climatiques

Le premier enjeu réside dans l'identification des peuplements sinistrés, vulnérables à pauvres.

Les acteurs ont à leur disposition de nouveaux outils, comme ARCHI et DEPERIS, pour les identifier.

La rédaction de fiche diagnostic spécifique à chaque peuplement identifié et une aide à la décision pour le propriétaires ou gestionnaires. Ces fiches sont composées en trois parties, sylicole, stationnelle et vulnérabilité. Les préconisations de gestion que l'on y retrouve sont proposées par des gestionnaires compétents tels que l'ONF, des experts forestiers et les GFP.

Les acteurs sont suivis et soutenus par le conseil supérieur de la forêt et du bois.

Face à ce défi, il est important de repenser et imaginer de nouveaux schémas sylicoles. C'est aussi le rôle majeur des acteurs de la filière BOIS-FORÊT.

B. Continuer à répondre aux enjeux

économique, écologique (et), social et de protection

D'un point de vue économique, malgré la baisse de productivité des peuplements, il reste important de continuer à alimenter la filière de transformation et de l'industrie.

Le développement de filière locale plus souple et adaptée aux ressources de proximité est aussi une solution permettant de maintenir une filière économique tout en limitant le bilan carbone de la transformation.

D'un point de vue écologique, si les coupes rases ~~se~~ ne sont pas réglementées, il est possible de former les acteurs aux bonnes pratiques telles que :

- s'interdire les coupes rases à moins de 30m d'un cours d'eau;
- ne pas dissocier et maintenir les résidus au sol - (objectif: maintenir du bois mort sur les parcelles)
- création et utilisation des dispositifs d'exploitation (éviter le tassement systématique par passage des engins).
- maintenir 10 - 15% des arbres habitats (refuge biodiversité)
- Replanter avec des essences locales

La prise en compte de l'avis de la population sur le paysage (augmentation de 0,4% à 2,1% de coupes rases locales) et ses attentes est importante.

Si la ~~majorité~~ ^{une grande partie} de la population (~~première~~) prend conscience de la nécessité d'intervenir sur les peuplements afin de les rendre plus résiliants face aux changements climatiques, encore beaucoup de personnes (74%) pensent que la surface de la forêt diminue et que l'exploitation détruit la forêt (52% des personnes interrogées). Aussi 87% des personnes interrogées ne pourraient pas parler du plan de renouvellement forêt même s'ils sont d'accord. Une information et vulgarisation des actions mises en œuvre et mise en œuvre auprès du grand public.

Enfin maintenir le rôle de protection ~~des~~ ^{de} populations contre les risques naturels, (~~mutual~~ ~~en milieu~~) par le maintien des forêts est essentiel.

III - Propositions de modalités de concertation.

- L'appel à manifestation d'intérêt proposé par les ministères de l'agriculture et de l'alimentation et de la transition écologique permet d'améliorer l'intégration de la société dans la gestion forestière. Elle concerne les acteurs de la filière bois-forêt (producteurs grains plants, les entreprises de transformation, les gestionnaires privés/publics, les organismes de recherche, la formation, les entreprises de travaux, le CNPF) mais aussi le élu, la société civile (FBE / FiBOIS) (~~et~~), les PNR et les associations d'usagers (chasse, promeneurs, pêche...)

L'objectif étant l'intégration des enjeux forestiers aux autres enjeux tels que l'urbanisme, le tourisme, la vaine. Une des applications concrètes concerne le fonctionnement d'un conseil de développement à un comité de charte forestière de territoire.

Ces chartes de territoire sont des outils indispensables de formation, d'échange et d'organisation auprès des acteurs du territoire. Elles peuvent être animées par des structures telles que le PNR. La formation de groupe de travail permet d'identifier et partager les enjeux et d'imaginer des solutions qui prennent en compte les attentes de tous les acteurs.

La formation et l'information des hommes politiques à adopter font partie des objectifs de ces chartes.

D'autres structures sont possibles :

- les centres nationaux de la forêt
- la mise en œuvre d'animation par les partenaires locaux (PNR) pour le grand public (Parkoscope virtuel ou "vis la forêt de bucheron") ou pour les enseignants (L'école à la forêt)
- L'ONF, dans un souci de concertation avec les acteurs locaux, développe à l'échelle des forêts domaniales, des comités de forêt
- le programme régionale de la forêt et du bois.

Concours section : Examen professionnel d'ingénieur de l'agricu

Epreuve matière : iae - sujet n°1 (choix spécialité/domaine 3 - mise en valeur de/rédaction d'une note au cho

17 / 20

Concours/Examen : professionnel d'IAE Épreuve : admissibilité N° sujet : 1

Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : mise en valeur de la forêt

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le défi à relever par les acteurs de la filière FORÊT-BOIS (art) face aux conséquences des changements climatiques est important. Il ne peut être envisagé sans le soutien de l'ensemble de la société. Ce soutien n'est possible que si une concertation et (envisagée) mise en œuvre par et grâce aux politiques d'état et régionales.

